

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon s'engage avec Citeo pour lutter contre les déchets abandonnés dans l'espace public

Suite à une expérimentation concluante sur les quais de Saône (1^{er} et 2^e arrondissements), la Métropole de Lyon réitère son engagement auprès de l'éco-organisme Citeo en signant une convention de lutte contre les déchets abandonnés à l'échelle du territoire. De nouvelles actions de prévention et de propreté urbaine vont être mises en place pour limiter la présence d'emballages ménagers abandonnés au sol.

Dès 2022, la Métropole de Lyon s'est engagée auprès de l'éco-organisme Citeo pour mener à bien une expérimentation sur une partie des rives de Saône, visant à réduire la présence des déchets d'emballages au sol et en faisant évoluer les comportements. Les résultats de cette expérimentation sont très positifs : **plus de 80% des personnes interrogées en juillet 2023 ont exprimé un avis positif sur l'état de propreté des quais Saint Vincent, de la Pêcherie et des Célestins, contre seulement 28% en 2022.** Plus de déchets ont été ramenés dans les points de tri en 2023, par rapport à la même période l'année précédente, et moins de déchets au sol ont été ainsi abandonnés sur les quais, en premier lieu les emballages de boissons : **bouteilles en verre, bouteille en plastique, cannette (-58%).**

Suite à cette première expérimentation très positive, **la Métropole de Lyon a souhaité réitérer son partenariat avec Citeo en signant avec l'éco-organisme une convention sur 3 ans de lutte contre les déchets abandonnés pour un montant de 15 millions d'euros.** Ce document cadre va permettre de développer de nouvelles actions pour réduire le nombre d'emballages abandonnés dans l'espace public.

Actions de prévention

- Installation de nouvelles plaques « Ici commence le fleuve »
- Limitation de l'usage des emballages à usage unique
- Mise en place d'une cartographie des fontaines à eau disponibles sur la métropole

Actions de propreté urbaine

- Installation de filets macro-déchets dans les réseaux d'eau pluviale pour capter les déchets
- Mise en place du tri dans l'espace public avec un objectif de 500 points à partir de 2025
- Soutenir les ramassages citoyens permettant de lutter contre les déchets diffus et de sensibiliser les usagers aux bons gestes propres

« À la Métropole de Lyon, nous portons une politique ambitieuse en matière de propreté et de lutte contre les déchets abandonnés. Cette nouvelle convention, contractualisée pour un montant de 15 millions d'euros, vient confirmer notre volonté de renforcer nos outils de prévention et de développer des actions opérationnelles de propreté urbaine. Le meilleur des déchets est celui qui n'existe pas : la sensibilisation du grand public fait donc partie de nos priorités. »

Isabelle Petiot Vice-présidente à la Métropole de Lyon en charge de la réduction, du traitement des déchets et de la propreté

« Citeo est très heureux de poursuivre sa coopération avec la Métropole de Lyon sur le sujet de la lutte contre les déchets abandonnés, crucial pour la préservation de la biodiversité. Nous partageons avec la Métropole de Lyon l'accent porté à la sensibilisation et à la prévention ainsi que l'ambition de développer le geste vertueux du tri sur l'espace public, qui est au cœur de leur réflexion. »

Jean Hornain Directeur Général de Citeo



À propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; coconstruire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 14 milliards d'euros pour développer l'écoconception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 65,5% des emballages ménagers et 60 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste écocitoyen.

Métropole de Lyon · Contact presse

Léa Cordonier

Mail. lcordonier@grandlyon.com

Tél. 06 98 73 61 96

Citeo · Contact presse

Marion Fajgenbaum

Mail. marion.fajgenbaum@citeo.com

Tél. 06 34 55 38 73